

## Demande de subventions écologiques

### Avis et informations importantes :

Les subventions communales peuvent être sollicitées par une personne physique qui est propriétaire d'une maison sur le territoire de la commune de Käerjeng.

Seulement les investissements pour lesquels une autorisation de construire respectivement une notification de la déclaration de travaux a été établie entre le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et le 31 décembre 2025 et une aide financière a été accordée par l'Etat, sont éligibles.

La demande complète doit être introduite dans les 6 mois après réception d'un document attestant le montant de la subvention de la part de l'Etat.

### Demande de subvention sollicitée pour : (cochez la/les case(s) concernée(s) s.v.pl.)

- conseil en énergie ou d'un accompagnement ponctuel
- assainissement énergétique d'une maison d'habitation âgée de plus de 10 ans
- installations techniques dans le domaine des énergies renouvelables
- installations photovoltaïques
- installation de collecte des eaux de pluie

1) Coordonnées du demandeur	
Nom :	Nom de naissance :
Prénom :	Matricule :
GSM/Tél. :	E-mail :
N°	Rue :
Code postal :	Localité
Titulaire du compte :	
IBAN :	
BIC :	

2) Coordonnées de la maison			
<b>Type</b> (cochez la case concernée s.v.pl.)			
	unifamiliale	plurifamiliale	
<b>Adresse</b>			
N° :		Rue :	
Code postal :		Localité :	

Par ma signature, j'accepte que les informations saisies dans le présent formulaire soient traitées conformément au règlement européen pour la protection des données, suivant le détail au verso.

\_\_\_\_\_ , le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature

### Pièces justificatives requises :

- document attestant le montant de l'aide financière obtenue de la part de l'Etat
- facture(s) dûment acquittée(s) avec indication détaillée du type d'équipement et des travaux exécutés
- preuve de propriété (extrait cadastral, acte notarié, ...) respectivement attestation de copropriété

Les demandes sont à introduire par courrier à l'Administration Communale de Käerjeng, B.P. 50, L-4901 Bascharage.

## Protection des données à caractère personnel

Les informations qui vous concernent recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement par l'administration concernée afin de mener à bien votre demande.

Ces informations sont conservées pour la durée nécessaire par l'administration à la réalisation de la finalité du traitement.

Les destinataires de vos données sont les administrations compétentes dans le cadre du traitement de votre demande. Veuillez-vous adresser à l'administration concernée par votre demande pour connaître les destinataires des données figurant sur ce formulaire.

Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et le cas échéant d'effacement des informations vous concernant. Vous disposez également du droit de retirer votre consentement à tout moment.

En outre et excepté le cas où le traitement de vos données présente un caractère obligatoire, vous pouvez, pour des motifs légitimes, vous y opposer.

Si vous souhaitez exercer ces droits et/ou obtenir communication de vos informations, veuillez-vous adresser à l'administration concernée suivant les coordonnées indiquées dans le formulaire. Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale pour la protection des données ayant son siège à 1 Avenue de Rock'n'Roll, L-4361 Esch-sur-Alzette.